

# FAMILLE ET PARENTALITÉ

## Être parent de 3 enfants ou plus



ENQUÊTE 2018



L'observatoire des familles a choisi de faire une enquête sur le choix des familles d'« avoir 3 enfants ou + aujourd'hui ». L'idée était d'explorer la réalité des familles nombreuses d'aujourd'hui en repartant de la définition de l'INSEE : une famille comprenant 3 enfants ou davantage.

Pour les médias et certains analystes, la cause est entendue : ce modèle appartiendrait au passé, à une fécondité mal maîtrisée ou cantonnée dans des catégories marginales de la société française. De ce fait, les études sur les familles nombreuses sont relativement rares, en comparaison notamment des études consacrées à des configurations familiales dont la tendance est un accroissement beaucoup plus fort comme les familles monoparentales.

**Cette enquête cible les préoccupations et les attentes des parents d'enfants de 3 enfants et plus en apportant un comparatif (si possible) avec les autres types de familles.**

Travailler sur la réalité sociologique des familles et des enfants et plus est d'autant justifiée, pour l'UNAF et les UDAF, qu'une partie importante de notre politique familiale nationale et locale est historiquement construite pour aider particulièrement ces familles : certes, dans un objectif nataliste, mais aussi avec une visée sociale puisque ces familles subissent une chute de niveau de vie importante due à la charge d'enfants. Ainsi :

- ▶ les allocations familiales progressent fortement avec le rang de l'enfant à partir du 3<sup>ème</sup> ;
- ▶ le complément familial est une prestation réservée aux familles de 3 enfants et plus (sous condition de ressources) ;
- ▶ le quotient familial en matière d'impôt sur le revenu donne une part fiscale complète pour chaque enfant à partir du 3<sup>ème</sup> contre 1/2 part pour chacun des 2 premiers, ce qui permet de réduire davantage le montant de l'impôt à revenu égal ;
- ▶ les majorations de pensions de retraite sont accordées à partir du 3<sup>ème</sup> enfant élevé ;
- ▶ la taxe d'habitation inclut, dans les modalités complexes de son calcul, une valorisation un peu supérieure à partir du 3<sup>ème</sup> enfant ;
- ▶ Les nombreux services locaux qui proposent des tarifs préférentiels pour les grandes familles

Lorsqu'on réforme et qu'on réduit la politique familiale, ce sont donc d'abord ces familles nombreuses qui en subissent l'impact.

Pour toutes ces raisons, l'UNAF et les UDAF ont voulu dépasser les clichés pour recueillir l'opinion de ces familles elles-mêmes sur leur vécu, les raisons de leur choix si c'en est un, ce qui fait leur bonheur et ce qui crée des difficultés au quotidien. Mieux les connaître c'est aussi mieux approcher leurs besoins et répercuter auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux ce qui faciliterait leur vie quotidienne.

<sup>(1)</sup> Le supplément pour un troisième enfant puis pour chaque enfant supplémentaire est de presque 167 euros alors que les allocations familiales sont nulles pour un premier enfant et de 129 euros pour 2 enfants (hors modulation).

<sup>(2)</sup> Son montant était de 169 euros pour le complément familial non majoré en 2017. Le montant est forfaitaire donc le même quel que soit le nombre d'enfants au-delà du 3<sup>ème</sup>.

<sup>(3)</sup> Un abattement obligatoire de 10% pour les 2 premières personnes à charge d'un ménage est prévu pour la taxe d'habitation : il passe à 15% pour les personnes suivantes (soit à partir du 3<sup>ème</sup> enfant). Les effets de ces abattements restent néanmoins assez limités sur le montant final de la taxe. Cf étude Unaf/Udaf « Fiscalité et tarification des services locaux ».

## Méthodologie d'enquête

Le questionnaire a été élaboré par le comité de pilotage national de l'Observatoire des Familles à l'UNAF, composé d'ingénieur étude en sciences sociales de l'UNAF, de sociologue de la CNAF, de techniciens et d'administrateurs des UDAF et URAF.

L'enquête repose sur une méthode pensée :

- Enquête sur des familles de 2 enfants afin de faire ressortir les spécificités des familles avec 3 enfants et plus

**Mode de sélection** : aléatoire stratifié par département (1/3 familles 2 enfants ou moins – 2/3 familles 3 enfants ou plus)

La Caisse Nationale des Allocations Familiales est partenaire du réseau nationale des observatoires des familles. Pour l'ensemble des UDAF, les fichiers allocataires sont utilisés pour la constitution des échantillons.

L'enquête repose sur un échantillon de 6000 adresses sélectionnées aléatoirement sur le département du Nord, parmi les ménages allocataires de la CAF ayant deux enfants ou trois enfants ou plus à charge.

Le questionnaire en ligne a été envoyé aux familles en juin 2017, par mail.

**Au total, 524 familles ont répondu au questionnaire.**

## Présentation de l'échantillon

### > Type de famille

	Deux enfants	Trois enfants et plus
En couple	73%	79%
Seul	27%	21%
Total	100%	100%

### > Famille recomposée ou non

	Deux enfants	Trois enfants et plus
Oui	10%	24%
Non	90%	76%
Total	100%	100%

### > Niveau de diplôme du répondant

	Deux enfants	Trois enfants et plus
Aucun diplôme	3%	11%
Bepc, brevet des collèges	5%	6%
Cap ou Bep	14%	13%
Baccalauréat	15%	18%
Diplôme de niveau bac + 2	23%	17%
Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4	13%	19%
Diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur	27%	16%
Total	100%	100%

### > Profession et catégorie socio-professionnelle du répondant

	Deux enfants	Trois enfants et plus
Agriculteur exploitant	0%	0%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0%	10%
Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur	5%	0%
Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur	11%	21%
Employé administratif et employé de commerce	26%	23%
Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur	32%	18%
Retraité	0%	0%
Sans activité professionnelle	26%	28%
Total	100%	100%

### > Nombre d'enfants des familles ayant 3 enfants ou plus

	Trois enfants et plus
3 enfants	66%
4 enfants	23%
5 enfants ou plus	11%
Total	100%

### > Age du répondant

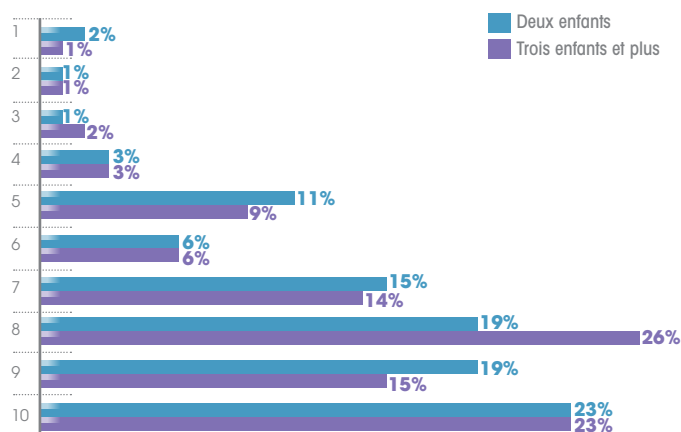
	Deux enfants	Trois enfants et plus
	4%	6%
de 30 à 39 ans	54%	40%
de 40 à 49 ans	34%	45%
50 ans ou plus	8%	9%
Total	100%	100%



## Familles nombreuses : entre aspirations et représentations

### 1 Aspirations et valeurs des familles

> D'une manière générale, êtes-vous satisfait(e) de votre vie de famille ?  
(1 totalement insatisfait à 10 totalement satisfait)



Les répondants sont en majorité satisfaits de leur famille. Ce sont les familles avec au moins 3 enfants qui sont les plus satisfaites - 64% contre 61% pour les répondants de 2 enfants sont satisfaits avec un niveau de satisfaction entre 8 et 10.

A l'inverse, des parents les plus diplômés, les parents les moins satisfaits de leur vie de famille sont les moins diplômés. Ils sont la moitié à avoir un niveau de satisfaction en dessous de 6 sur 10.

Lorsque l'on demande aux parents ce qu'est pour eux d'avoir plusieurs enfants, deux catégories ressortent :

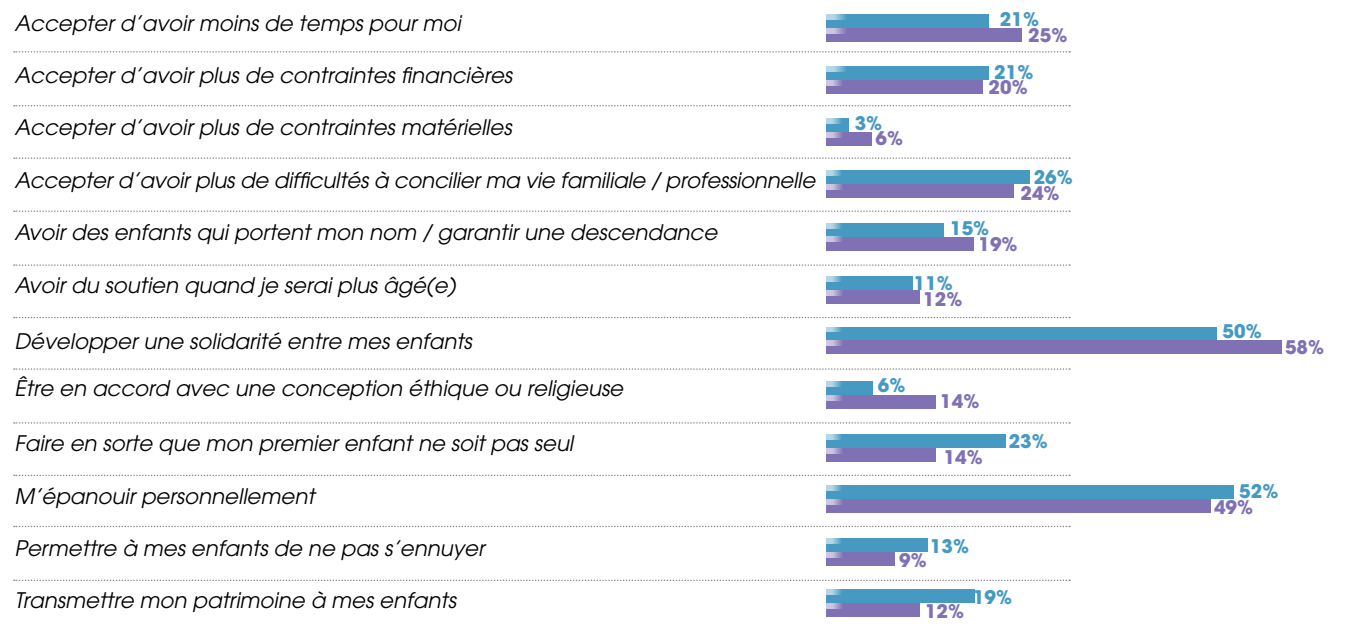
- Développer une solidarité entre mes enfants (58% des familles de 3 enfants ou plus et 50% des familles de 2 enfants)
- M'épanouir personnellement (49% des familles de 3 enfants ou plus et 52% des familles de 2 enfants).

A l'inverse, la catégorie la moins citée par les parents en rapport avec le fait d'avoir plusieurs enfants sont :

- Accepter d'avoir plus de contraintes matérielles (6% des familles de 3 enfants ou plus et 3% des familles de 2 enfants).

Concernant le fait d'être en accord avec une conception éthique ou religieuse, un écart de 8 points est observé entre les familles de 2 enfants et de 3 enfants ou plus (14% des familles de 3 enfants ou plus et 6% des familles de 2 enfants).

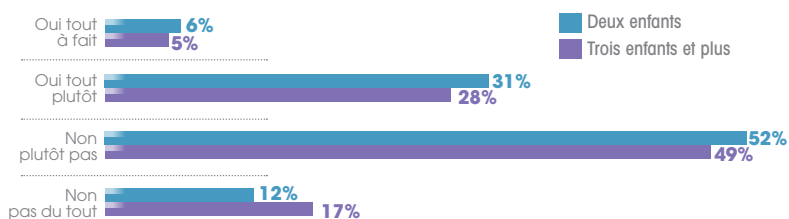
> Pour vous, avoir plusieurs enfants c'est avant tout :  
(3 réponses possibles maximum)



D'après l'INSEE, « une famille est dite nombreuse lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus ». C'est également le cas de nos répondants qui considèrent les familles comme « nombreuses » à partir du 3<sup>ème</sup> enfant (67% de nos répondants). Cependant, un peu plus d'1 famille sur 5 considère la famille comme nombreuse à partir de 2 enfants.

## 2 Comment les familles nombreuses sont-elles représentées ?

> Estimez-vous que les familles nombreuses bénéficient d'une bonne image aujourd'hui ?



66% des familles de 3 enfants ou plus et 64% des familles de 2 enfants estiment que les familles nombreuses bénéficient d'une mauvaise image aujourd'hui. 17% des familles de 3 enfants ou plus estiment même qu'elles n'ont pas du tout une bonne image.

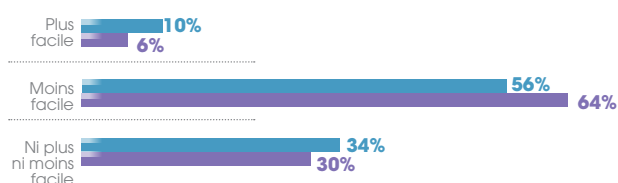
Des préjugés importants existent sur les familles nombreuses notamment sur le fait que les familles « ont des enfants pour bénéficier des aides sociales ». De

plus, selon notre panel, les familles nombreuses ont l'image de coûter cher à la société. Elles sont associées à des classes sociales défavorisées avec une orientation religieuse précise. Cependant, lorsque les familles nombreuses sont évoquées de façon positive, les répondants pensent qu'avoir 3 enfants ou plus apportent un épanouissement familial.

Par rapport à la génération des parents des répondants, les répondants estiment qu'élever une famille nombreuse aujourd'hui est moins facile (64% des familles de 3 enfants ou plus et 56% des familles de 2 enfants). Seuls 6% des répondants « familles nombreuses » trouvent cela plus facile contre 10% des familles de 2 enfants.

> Par rapport à la génération de vos parents, estimez-vous qu'élever une famille nombreuse aujourd'hui est :

Lorsque l'on demande les raisons pour lesquelles élever une famille nombreuse est plus ou moins facile aujourd'hui, les raisons principales sont que les contraintes du quotidien sont différentes et plus nombreuses par rapport aux périodes précédentes. Les femmes sont plus nombreuses qu'avant à travailler du fait du contexte économique plus difficile, notamment concernant le coût de la vie qui est beaucoup plus élevé selon nos répondants.

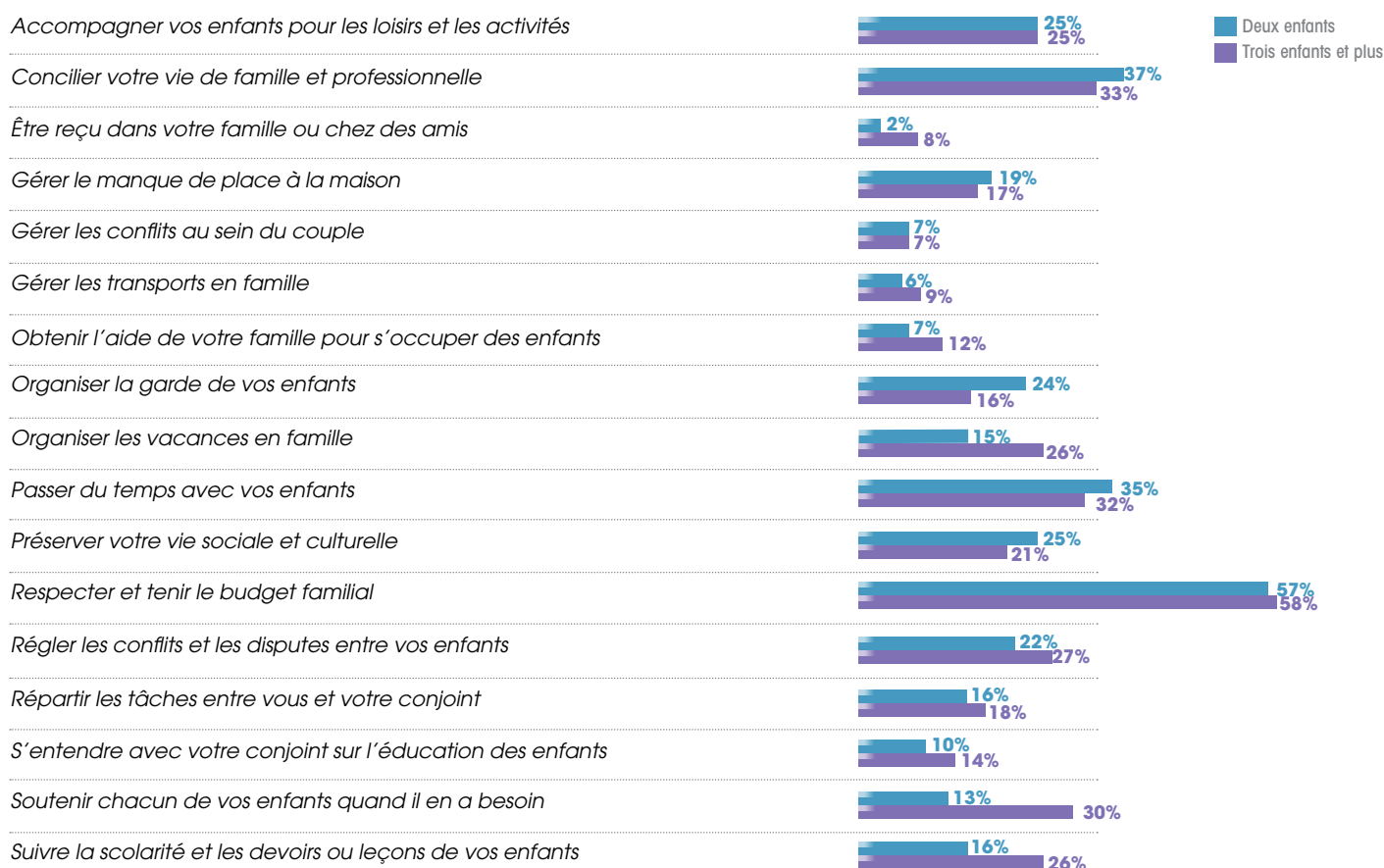


Ainsi, les répondants soulignent avec importance l'obligation d'avoir les deux parents qui travaillent. Auparavant, la vie était moins coûteuse en lien avec le fait qu'il y avait moins de postes de dépenses qu'aujourd'hui (abonnement internet, téléphone portable...). Les mères de famille nombreuse, qui ne travaillaient pas, avaient plus de temps pour l'éducation et les activités de leurs enfants. Aujourd'hui, les difficultés liées au coût de la vie sont largement soulignées. De plus, la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale semble ajouter une difficulté supplémentaire selon nos répondants.

## Les difficultés rencontrées par les familles

### 1 Les conséquences sur le budget des familles

> Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre de famille au quotidien ? (5 réponses possibles maximum)



Lorsqu'on les interroge pour connaître les principales difficultés qu'elles rencontrent dans leur quotidien, trois difficultés ressortent :

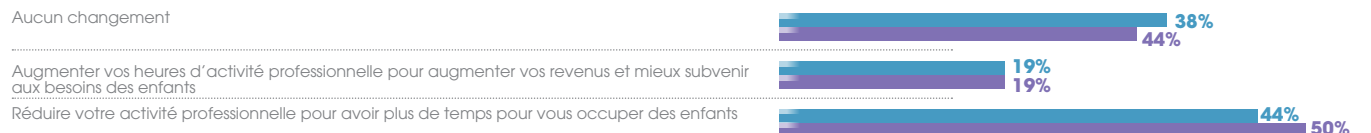
- Respecter et tenir le budget familial
- Concilier la vie de famille et la vie professionnelle
- Passer du temps avec ses enfants

A l'inverse, les deux difficultés les moins citées sont :

- Être reçu dans sa famille ou chez des amis
- Gérer les transports en famille

Ainsi, on remarque que la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle n'est pas évidente pour les familles nombreuses. 37% des répondants qui ont deux enfants considèrent que la conciliation entre la vie de famille et la vie professionnelle est la principale difficulté. C'est également le cas pour 33 % des répondants ayant 3 enfants.

> A mesure que votre famille s'est agrandie, avez-vous :



A mesure que la famille des répondants s'est agrandie, les parents ont réduit leur activité professionnelle afin d'avoir plus de temps pour s'occuper de leurs enfants. Cette difficulté est davantage ressentie par les répondants ayant trois enfants ou plus. 50% des familles de 3 enfants ou plus ont réduit leur activité professionnelle afin d'avoir plus de temps pour s'occuper de leurs enfants tout comme 44% des familles de 2 enfants.

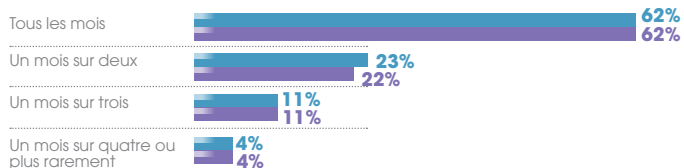
Aussi 19 % des répondants qui travaillent à temps complet déclarent avoir dû augmenter leurs heures d'activité professionnelle pour augmenter leurs revenus et mieux subvenir aux besoins des enfants, peu importe le nombre d'enfant à charge.

> Concernant votre budget familial et de manière générale, avez-vous du mal à boucler vos fins de mois ?



Concernant le budget des familles, 69% des familles de 3 enfants ou plus et 50% des familles de 2 enfants déclarent avoir du mal à boucler les fins de mois. Les personnes seules sont plus nombreuses à déclarer avoir du mal à boucler les fins de mois (88 % contre 57 % des personnes en couple).

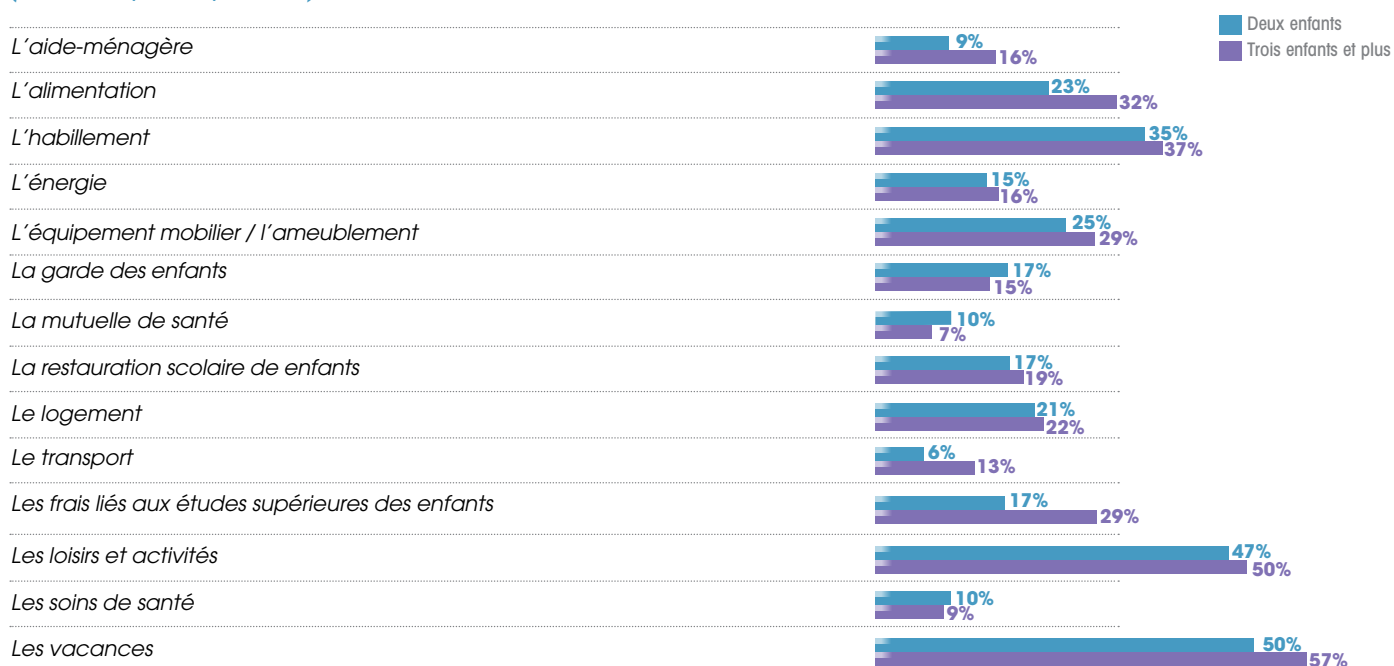
> Si vous avez du mal à boucler vos fins de mois, à quelle fréquence ?



Lorsqu'ils rencontrent des problèmes financiers, près des deux tiers déclarent que ce problème est récurrent chaque mois.

Les moins diplômés sont ceux qui déclarent avoir le plus de mal à boucler leurs fins de mois ; tout comme les plus jeunes parents et les familles monoparentales.

Concernant votre budget, pour quels postes de dépenses estimez-vous ne plus avoir de marge de manoeuvre financière ? (Plusieurs réponses possibles)



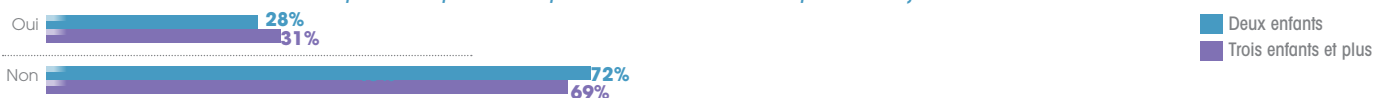
Les postes sur lesquels les familles n'ont plus de marge de manoeuvre sont :

- Les vacances
- Les loisirs et activités
- L'habillement

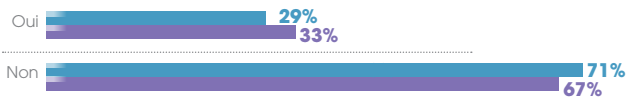
## 2 Conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle

25% des répondants pensent que la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est devenue plus difficile à résoudre dès le 1er enfant, et 34% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant. Ce sont les familles avec deux enfants qui trouvent cette conciliation plus compliquée.

> Rencontrez-vous des difficultés pour remplir vos responsabilités familiales après votre journée de travail ?



> Rencontrez-vous des difficultés pour vous concentrer sur votre travail en raison de vos responsabilités familiales ?

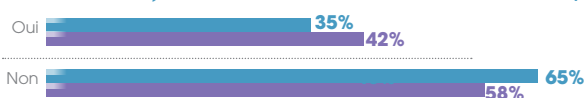


31% des familles de 3 enfants ou plus rencontrent des difficultés pour remplir leurs responsabilités familiales après leur journée de travail. De plus, ils sont 33% à rencontrer des difficultés pour se concentrer sur leur travail en raison de leurs responsabilités familiales.

## Quelles solutions ces familles adoptent-elles pour faire face à leurs difficultés ?

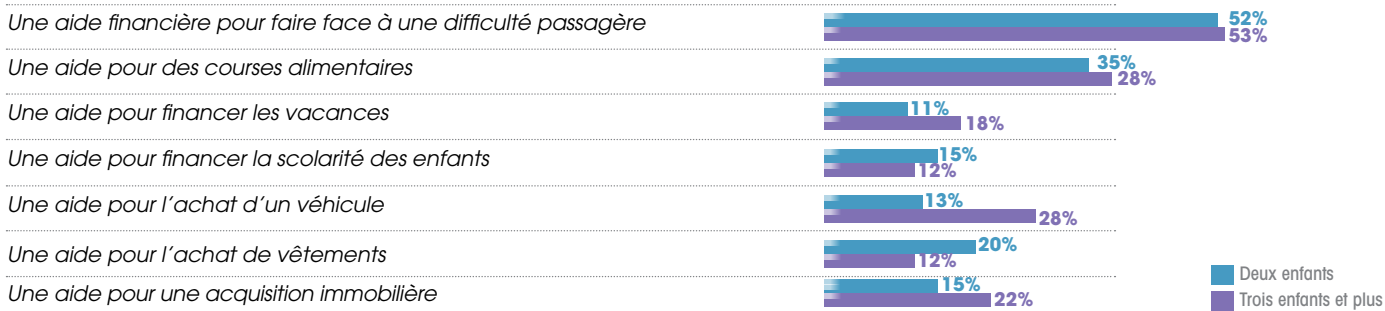
### 1 Les aides financières de la part de la famille

> Avez-vous déjà bénéficié d'une aide financière de la part de votre famille ?



Les familles de 3 enfants ou plus sont celles qui déclarent le plus bénéficier ou avoir déjà bénéficié d'une aide financière de la part de leur famille (42% contre 35% pour les familles de 2 enfants).

> Si vous avez bénéficié d'une aide financière de la part de votre famille, c'était :



Principalement, les répondants ayant 3 enfants ou plus ont déjà reçu une aide financière pour :

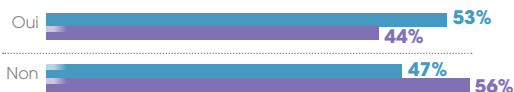
- faire face à une difficulté passagère 63%.
- l'achat d'un véhicule 28%.
- des courses alimentaires 28% contre 35% pour les répondants ayant deux enfants.

Les aides financières pour faire face à une difficulté passagère ainsi que l'aide financière pour des courses alimentaires sont reçues de manière beaucoup plus importantes par les répondants les moins diplômés ou non diplômés.

Près de la moitié des répondants ayant un diplôme supérieur ou égal au bac +3 déclare avoir reçu une aide financière pour une acquisition immobilière.

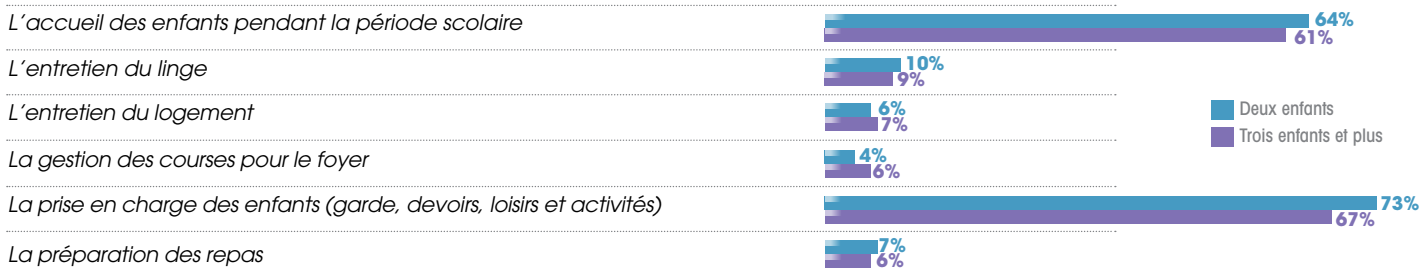
### 2 Les services de la part de la famille

> En dehors d'une aide financière, votre famille vous rend-elle régulièrement des services pour vous soutenir (dans votre quotidien) ?



Les familles ayant deux enfants sont celles ayant le plus eu recours aux services de leur famille (53% contre 44% pour celles ayant trois enfants).

Si oui, quel(s) type(s) de service(s) régulier(s) ?



Parmi les répondants qui déclarent recevoir des services de leur famille, les services cités en majorité sont :

- Une garde des enfants pendant les vacances scolaires (71%)
- La prise en charge des enfants (garde, devoirs, loisirs et activités) (64%)

# Opinion et améliorations souhaitées des politiques publiques

## 1 Les dispositifs d'aides sont-ils connus par nos familles ?

Connaissance des dispositifs par les familles ■ Oui ■ Non

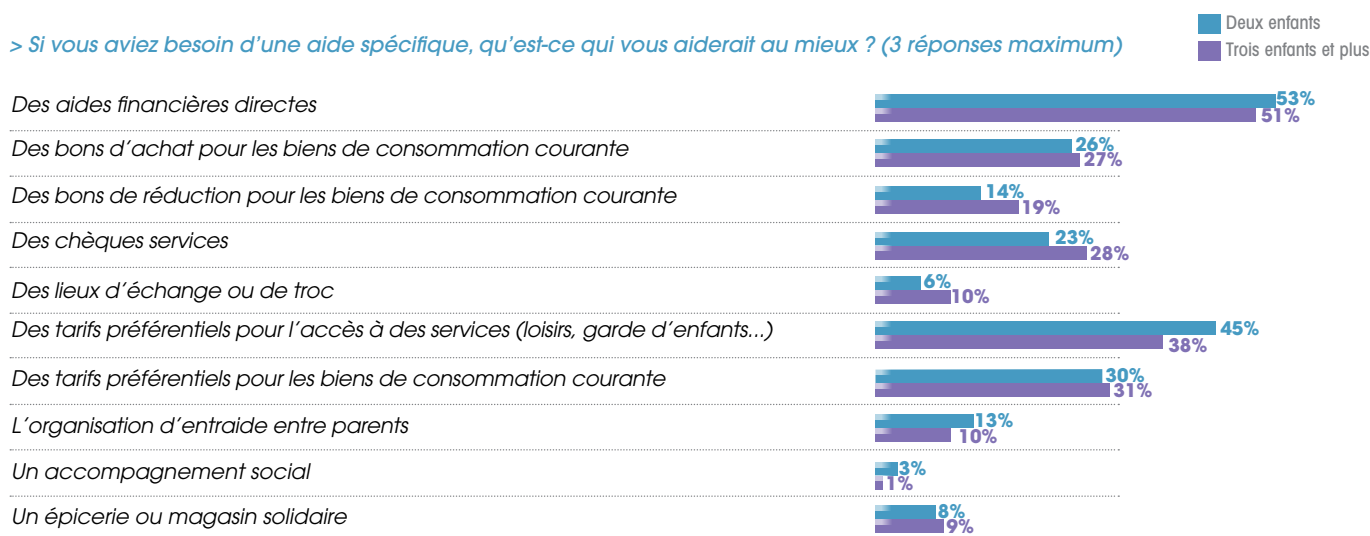
Dispositif	Oui (%)	Non (%)
Les allocations familiales	100%	0%
L'allocation - APL, ALF ou ALS	89%	11%
Le complément libre choix d'activité / congé parental	81%	19%
Le complément familial	71%	29%
Le congé maternité allongé au troisième enfant	69%	31%
Le complément libre choix du mode de garde	69%	31%
La carte SNCF famille nombreuse	60%	40%
Le droit à une part de quotient familial supplémentaire au troisième enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu	59%	41%
L'allocation soutien familial ASF	47%	53%
Les aides aux vacances	46%	54%
L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, famille nombreuse, famille recomposée	30%	70%
La majoration retraite pour les salariés ayant au moins eu trois enfants (majoration de pension)	28%	72%
Les aides aux loisirs	27%	73%
L'abattement pour charges de famille concernant la taxe d'habitation	22%	78%

Il existe un certain nombre de dispositifs de politiques publiques à destination des familles. Cependant, beaucoup de dispositifs ne sont pas connus de tous.

Ainsi, à l'instar des allocations familiales connues par la totalité de notre panel, de nombreux dispositifs ne sont pas connus par plus de la moitié des répondants :

- L'abattement pour charges de famille sur la taxe d'habitation (78%)
- Les aides aux loisirs (73%)
- La majoration retraite pour les salariés ayant au moins 3 enfants (72%)
- L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, famille nombreuse, famille recomposée... (70%)
- L'aide aux vacances (54%)
- L'allocation de soutien familial (ASF) (53%)

> Si vous aviez besoin d'une aide spécifique, qu'est-ce qui vous aiderait au mieux ? (3 réponses maximum)



Les familles sont nombreuses à déclarer avoir besoin d'une aide spécifique.

Les aides financières directes et les tarifs préférentiels pour l'accès à des services sont ceux qui se dégagent le plus notamment pour les familles de deux enfants (respectivement 53% et 45%).

Les chèques services sont davantage sollicités par les familles de 3 enfants ou plus (28% contre 23% pour les familles de deux enfants).

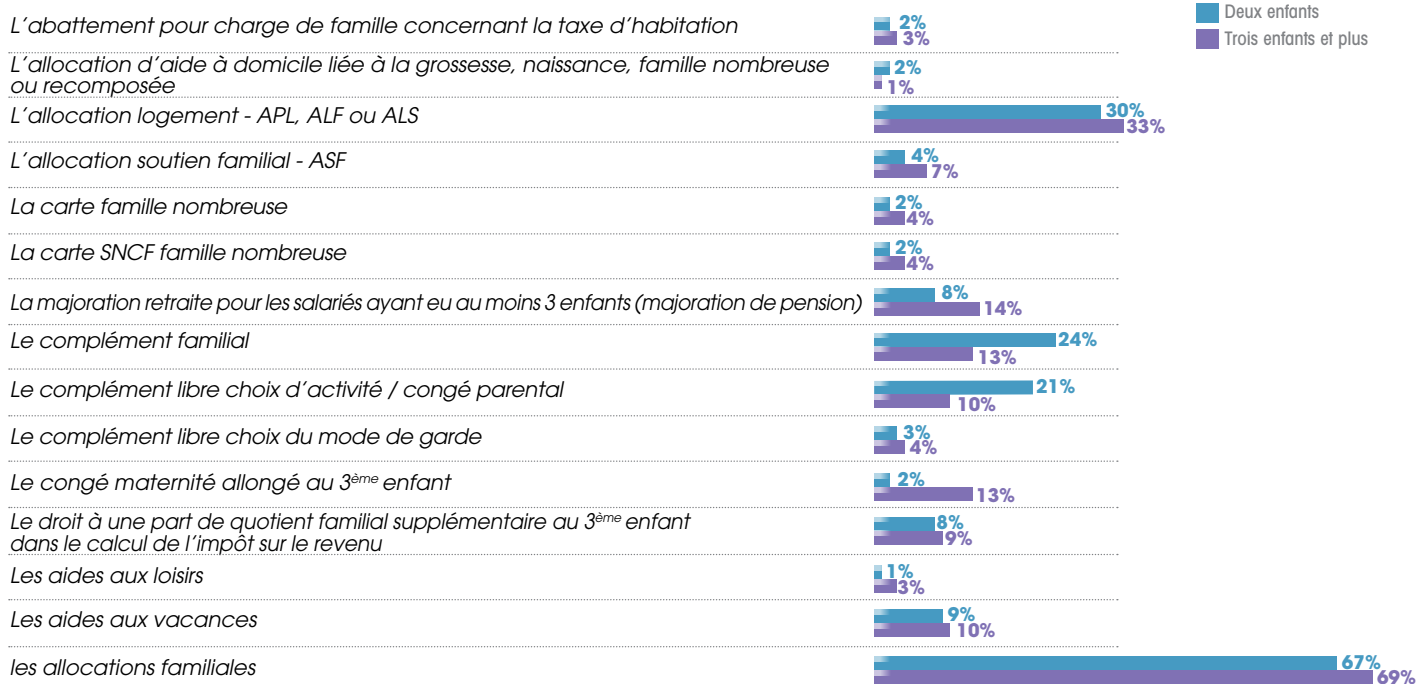
Les aides financières directes sont des aides souhaitées par tous les niveaux de diplôme et toutes les classes sociales.

## 2 Les priorités des familles sur les dispositifs d'aides existants

Sans surprise puisqu'il s'agit du dispositif le plus connu, les allocations familiales est le dispositif dont les familles souhaiteraient qu'elles soient augmentées par tous les types de familles. Les familles souhaiteraient également que soit augmenté l'allocation logement et le complément libre choix d'activité.

Plus que les familles de trois enfants, les familles de deux enfants souhaiteraient que le complément libre choix d'activité et le complément libre choix du mode de garde soient revalorisés (respectivement 24% et 21% contre 13% et 10% pour les trois enfants ou plus.

> Selon vous, quels seraient les deux prestations à revaloriser ou dispositifs à étendre en priorité ?



Les personnes seules sont plus nombreuses à souhaiter une augmentation des allocations logement. Elles sont également plus nombreuses à souhaiter une augmentation de l'allocation soutien familial. En revanche, les couples sont plus nombreux à souhaiter une augmentation du complément libre choix d'activité et du complément familial.

Les répondants sans diplôme sont plus nombreux à souhaiter une augmentation de l'allocation soutien familiale et de l'allocation logement.

## Conclusion

Malgré une satisfaction de leur vie de famille, les familles nombreuses estiment qu'elles ne bénéficient pas d'une bonne image. Selon elles, les préjugés sont nombreux. Les répondants estiment qu'élever une famille nombreuse est moins facile qu'à la génération de leurs parents, notamment en raison d'un contexte économique plus difficile et du fait que les femmes sont plus nombreuses à travailler ce qui rend la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle plus difficile. Elles rencontrent des difficultés pour remplir leurs responsabilités familiales après leur journée de travail et rencontrent des difficultés pour se concentrer sur leur travail en raison de leurs responsabilités familiales.

La conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et la gestion du budget familial sont les deux principales difficultés évoquées. Plus d'un tiers des répondants déclarent avoir dû augmenter leurs heures d'activité professionnelle pour augmenter leurs revenus et mieux subvenir aux besoins des enfants. Deux tiers des familles déclarent avoir du mal à boucler les fins de mois ce qui montrent une réalité financière préoccupante.

Plus d'un tiers des familles se sent de moins en moins soutenu par la politique familiale. Néanmoins, les familles peuvent se sentir soutenues par leur famille puisqu'elles sont 42% ayant au moins 3 enfants à avoir déjà bénéficié d'une aide financière de la part de leur famille, notamment pour faire face à une difficulté passagère ou pour l'achat d'un véhicule.

Elles déclarent également recevoir régulièrement des services de leur famille. Il s'agit principalement de la gestion des enfants pour les familles de deux enfants (garde pendant les vacances scolaires, prise en charge des enfants pour les loisirs, devoirs...)

Les allocations familiales est l'aide la plus connue et dont les familles souhaiteraient qu'elle soit augmentée. Mais de nombreux dispositifs restent méconnus par nos répondants. Il serait intéressant de pouvoir informer les familles sur tous les dispositifs d'aides existants. Bien que certains dispositifs soient sous condition de ressources ou en fonction du nombre d'enfants, il est probable que certaines d'entre elles ne connaissent pas certains dispositifs ou aides dont elles pourraient bénéficier.



Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, l'UDAF est l'institution départementale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant dans le Nord.

En créant l'Observatoire Départemental des Familles, l'UDAF du Nord a souhaité enrichir son action auprès des familles grâce à un outil statistique permettant de recueillir des informations plus précises sur les réalités quotidiennes des familles du département.

Synthèse réalisée par Hakim BOUDAUD

3 rue Gustave Delory  
BP 1234  
59013 LILLE CEDEX  
03 20 54 97 61